



Contrat  
**PRO**

**ACCÉLÉRATEUR  
D'EMPLOIS**

**Recrutez et formez  
de nouveaux salariés  
à vos métiers**

**Le Contrat  
de professionnalisation**



COMMERCE DE GROS  
ET INTERNATIONAL

**SIMPLIFIER LA FORMATION  
FACILITER L'EMPLOI**

# Le Contrat de professionnalisation

## La solution pour constituer un vivier de compétences dans votre entreprise

Comment faire face à la difficulté de recruter dans vos métiers - magasinier, chauffeur-livreur, ... - et répondre à l'émergence de nouvelles fonctions - chef de projet, gestionnaire de commerce électronique, chef de dépôt... ?

Comment vous constituer un vivier de professionnels compétents pour préparer l'avenir et accroître la satisfaction de vos clients ?

**A ces questions, il existe une réponse particulièrement adaptée à vos besoins, une réponse vous permettant de bénéficier d'aides financières significatives d'Intergros et de l'Etat<sup>1</sup> : le Contrat de professionnalisation ou Contrat Pro.**

Que vous recherchiez, par exemple, **un chef de projet en commerce électronique** pour développer votre catalogue produits en ligne, **un commercial** pour conduire un projet de développement de nouveaux marchés ou **un magasinier** performant pour optimiser le process logistique de votre entreprise, le Contrat Pro est fait pour vous.

Souple par son principe du contrat en alternance, il multiplie les avantages pour vous et votre entreprise.

Des avantages qu'Intergros vous invite à découvrir et à adopter comme 67 % des entreprises utilisatrices déjà satisfaites du Contrat Pro<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Selon le profil recruté

<sup>2</sup> Source : Etude de l'Observatoire du Commerce Interentreprises - décembre 2012



Contrat  
**PRO**

### Un contrat d'une grande souplesse

Conjuguant formation et intégration dans votre entreprise pour mettre en pratique les savoirs acquis, le Contrat Pro est d'une grande souplesse. En effet, vous choisissez :

- le type de contrat : CDD de 6 à 24 mois en fonction de votre branche ou CDI
- le type de formation

# Contrat PRO

## → POUR TOUS VOS MÉTIERS

Avec le Contrat Pro, vous embauchez un collaborateur pour le former à vos métiers selon les évolutions et besoins réels de votre entreprise.

### Logistique

- Magasinier
- Préparateur de commandes
- Chauffeur-livreur...

### Vente

- Commercial sur site
- ATC
- Télévendeur...

### Nouvelles fonctions

- Chef de projet
- Gestionnaire de commerce électronique
- Gestionnaire de stock
- Chef de dépôt...

ACCÉLÉRATEUR  
D'EMPLOIS  
INCONTOURNABLE

Recruter et former  
des professionnels à  
100 % opérationnels

## → POUR TOUS LES PROFILS RECHERCHÉS

Vous avez besoin d'un jeune commercial ou d'un magasinier expérimenté : le Contrat Pro est accessible à un large public sans condition d'âge ni de niveau de formation initiale.

### Débutant

- 18 ans et +
- 21 ans et +

### Expérimenté

- 26 ans et +
- 45 ans et +

## → AVEC DES AIDES D'INTERGROS ET DE L'ÉTAT

La prise en charge des coûts de formation par Intergros peut aller jusqu'à 100 % selon votre branche professionnelle. De même les aides de l'Etat varient en fonction du profil recruté dans le cadre du Contrat Pro.

### Une prise en charge forfaitaire

Dont le montant est défini par accord de branche (à partir de 9,15 € et jusqu'à 30 € HT/heure de formation selon la formation)

#### Finance :

- les coûts pédagogiques
- les salaires et charges du bénéficiaire du contrat de professionnalisation.

### Les aides de l'Etat

Allégements des cotisations patronales, aides pour l'insertion des jeunes dans l'emploi, bonus malus alternance, aide pour l'embauche de demandeurs d'emploi seniors ... ces aides de l'Etat peuvent être versées à votre entreprise selon l'âge et le niveau de qualification de la personne embauchée.

→ Pour en savoir plus, contactez votre conseiller Intergros

## Pour des clients satisfaits à 100 %

### Le coup de pouce d'Intergros

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2013, pour tout Contrat Pro préparant à un diplôme d'Etat ou un titre professionnel, Intergros verse tous les trimestres directement à votre entreprise :

- 4 €/heure de formation si vous avez moins de 250 salariés soit, par exemple, une aide de 4 800 € pour un BTS MUC (Management des Unités Commerciales)
- 2 €/heure de formation si vous avez plus de 250 salariés soit 2 400 € pour un BTS MUC.

## → POUR DES COMPÉTENCES ADAPTÉES

Avec le Contrat Pro, votre nouveau collaborateur acquiert des compétences et une qualification professionnelle adaptées à votre activité et à votre mode d'organisation.

### Compétences certifiées au plan national

- Diplôme
- Titre professionnel
- Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

### Qualification reconnue par votre Convention Collective Nationale (CCN)



# Un accompagnement d'Intergros étape par étape

Du recrutement à l'intégration du nouvel arrivant, Intergros vous accompagne à chaque étape de la mise en place du Contrat Pro avec comme objectif prioritaire la réussite de ce projet pour votre entreprise.

## Personnes handicapées : des aides en hausse

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2013, les aides de l'Agefiph pour l'embauche d'une personne handicapée dans le cadre du Contrat Pro ont augmenté de façon significative voire doublé dans certains cas.



Pour en savoir plus, contactez votre conseiller Intergros.



## Plus simple et plus rapide sur [www.intergros.com](http://www.intergros.com)

Pour gagner du temps, Intergros vous invite à enregistrer le contrat en ligne sur [www.intergros.com](http://www.intergros.com) dans votre espace dédié : « monEspace ».

Une saisie guidée, intégrant les spécificités de votre branche professionnelle, vous garantit la conformité du contrat choisi et son financement dans le cadre de la professionnalisation.


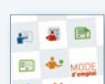
## Recrutement

 INTERGROS en fait **PLUS!**  Intergros vous aide à sélectionner le profil adapté à vos besoins en vous donnant accès à **un guide d'entretien de recrutement** en ligne notamment pour les métiers de vendeur, télévendeur...

 INTERGROS en fait **PLUS!**  Intergros a réuni au sein d'une brochure **l'ensemble des certifications existantes** (titres professionnels, CQP...) **préparant aux métiers des commerces de gros** et toutes accessibles via le contrat de professionnalisation. Intégrant notamment une fiche précise par certification, ce document vous sera d'une grande utilité.


## Constitution du dossier

Intergros vous aide à constituer votre dossier de Contrat Pro et lors de vos démarches pendant toute la durée du contrat. Ce dernier est établi au moyen d'un formulaire spécifique comprenant plusieurs volets à remplir et à signer.


 INTERGROS en fait **PLUS!**  Intergros met à votre disposition **un mode d'emploi** qui vous indique à chaque étape du contrat quelles sont les formalités à accomplir, les documents à faire parvenir et à qui les adresser.

## Intégration du nouveau salarié & tuteur

Pour réussir l'intégration du nouvel embauché en Contrat Pro, le tuteur joue un rôle clé. **Intergros finance la formation du tuteur et verse une aide à l'entreprise** pour compenser le temps passé aux côtés du nouveau salarié au sein de l'entreprise.

 INTERGROS en fait **PLUS!** Dans le cadre des Formations clés en main, **Intergros organise des formations pour les tuteurs dans toute la France.** Elles sont entièrement financées par Intergros pour les entreprises de moins de 50 salariés et accessibles avec participation pour les autres.

Formations  
clés  
en main

 INTERGROS en fait **PLUS!** À chaque étape pour simplifier le contrat : formalités sécurisées en ligne, documents-types téléchargeables ou pré-remplis, financements supplémentaires.

**2/3** des entreprises utilisatrices satisfaites du Contrat Pro

Source : Etude de l'Observatoire du Commerce Interentreprises décembre 2012



**NOS CONSEILLERS  
SONT À VOTRE  
SERVICE,  
N'HÉSITEZ PAS  
À LES CONTACTER...**

**GRAND-NORD**

Parc des Prés  
Bâtiment L, 1<sup>er</sup> étage  
29 rue Denis Papin  
59650 Villeneuve d'Ascq Cedex  
Tél. : 03 62 28 30 55

**GRAND-EST**

200 avenue de Colmar  
67100 Strasbourg  
Tél. : 03 90 40 27 50

**CENTRE-EST**

Parc Valad  
1 rue des Vergers – Hall B  
69760 Limonest  
Tél. : 04 26 55 39 30

**MÉDITERRANÉE**

Espace Wagner Bâtiment B  
10 rue du Lieutenant-Parayre  
13858 Aix-en-Provence Cedex 3  
Tél. : 04 42 97 63 10

**SUD-OUEST**

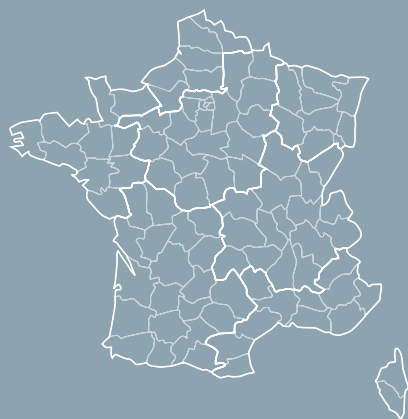
Immeuble « Porte de Bègles »  
Bâtiment A, 2<sup>e</sup> étage  
1 quai Wilson  
33130 Bègles  
Tél. : 05 57 81 42 70

**GRAND-OUEST**

10 bis avenue Henri-Fréville  
35200 Rennes  
Tél. : 02 99 35 56 00

**GRAND-ÎLE-DE-FRANCE**

29 promenade Michel-Simon  
93160 Noisy-le-Grand  
Tél. : 01 78 78 34 60



**Contrat PRO  
ACCÉLÉRATEUR D'EMPLOIS**

- Pour tous vos métiers
- Pour tous les profils recherchés
- Pour des compétences adaptées
- Avec des aides d'Intergros et de l'Etat



COMMERCE DE GROS  
ET INTERNATIONAL

[www.intergros.com](http://www.intergros.com)

L'Organisme Paritaire Collecteur Agréé  
du commerce de gros et international  
Immeuble Le Mercure - Bâtiment C  
13 boulevard Mont d'Est - CS 10022  
91192 Noisy-le-Grand Cedex  
Tél. : 01 78 37 14 00